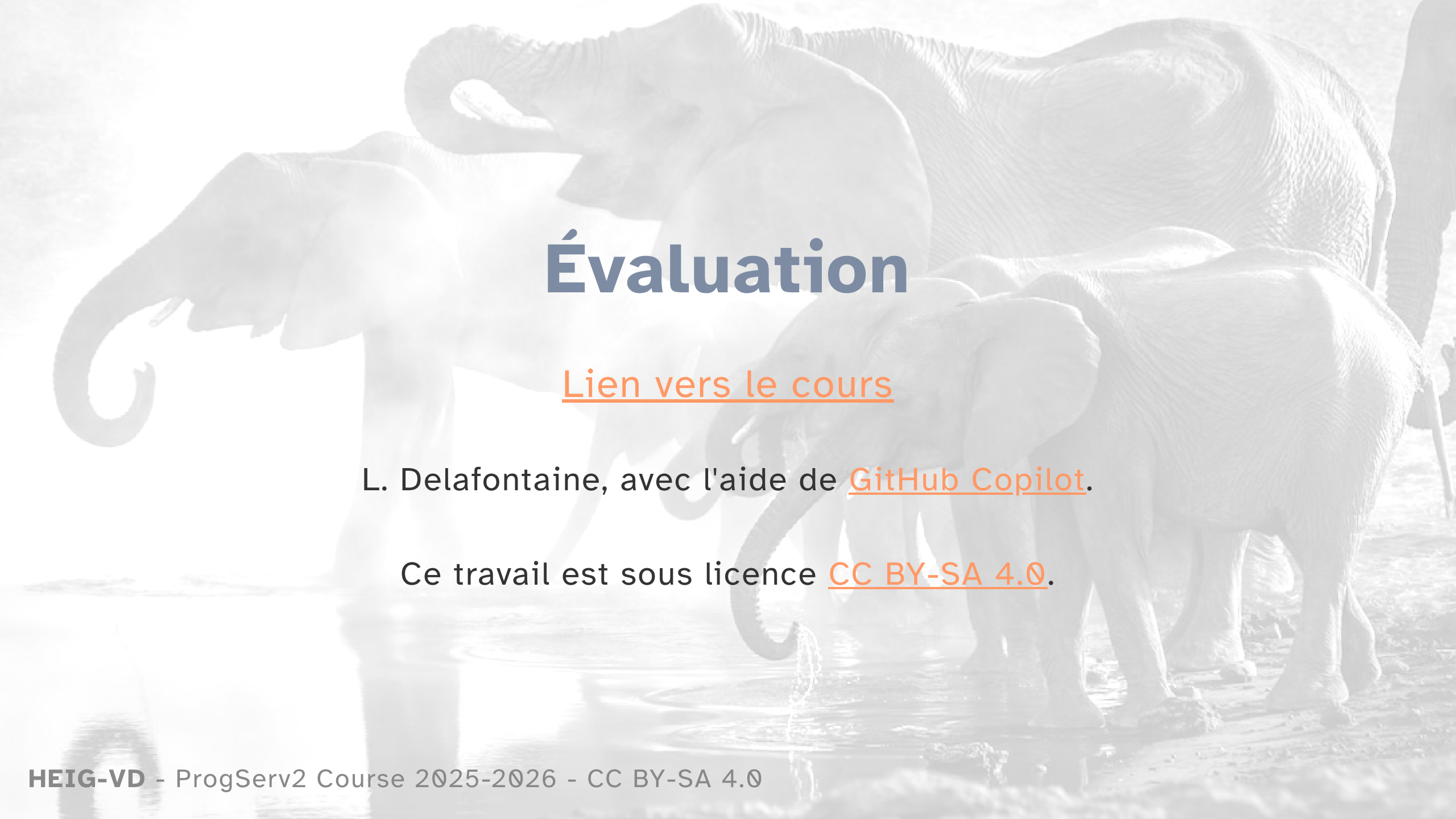


A background image showing a herd of elephants at a watering hole. One elephant in the foreground is drinking water from the pool, while others stand nearby. The scene is captured in a soft, slightly desaturated style.

Évaluation

[Lien vers le cours](#)

L. Delafontaine, avec l'aide de [GitHub Copilot](#).

Ce travail est sous licence [CC BY-SA 4.0](#).

Objectifs

- Définir les modalités d'évaluation pour l'unité d'enseignement ProgServ2.
- Expliquer les critères d'évaluation.
- Présenter les méthodes d'évaluation utilisées.
- Évaluer les compétences acquises durant le semestre.



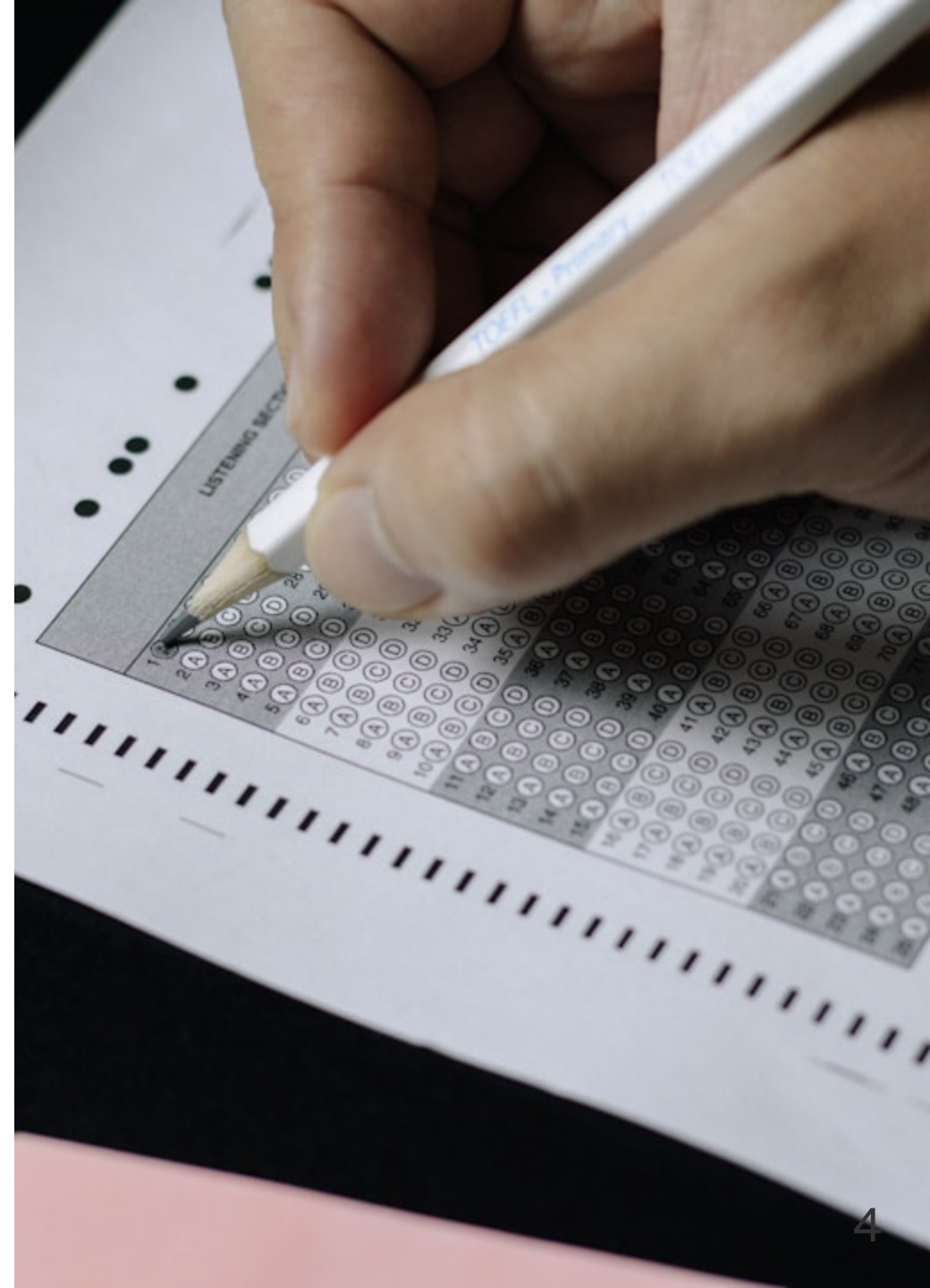
Préparation à l'évaluation

Tout ce que vous devez savoir pour réussir l'évaluation.

Évaluation (1/2)

- L'unité d'enseignement se termine par une évaluation (40% de la note).
- L'évaluation aura lieu le **16.12.2025**, de **8h30 à 10h00**.
- Salle encore à définir (communiquée par le secrétariat COMEM+).

Venez à 8h15 pour vous installer.



Évaluation (2/2)

- ~90 minutes.
- Questions ouvertes et QCM avec argumentation possible.
- Portée sur les connaissances théoriques et les exercices (principalement sur les contenus théoriques, mais lecture, compréhension, et écriture de code possible).
- Sur la plateforme d'évaluation en ligne de la HEIG-VD (via réseau "*HEIG-VD*" ou VPN), comme "*Programmation serveur 1 (ProgServ1)*".

Aucune ressource autorisée.

Sanctions possibles en cas de tricherie (1)

Source : [Règlement d'études Bachelor de la HEIG-VD.](#)

“ Art. 16. - Fraude, plagiat et usage de faux

*1 - Toute fraude, y compris le plagiat ou la tentative de fraude dans les travaux d'évaluation, les examens et le travail de bachelor, **entraîne la note de 1.0 au module**, impliquant la non-acquisition des crédits ECTS correspondants, voire l'invalidation du titre, et peut faire l'objet d'une des sanctions prévues à l'article 14.*

”

Sanctions possibles en cas de tricherie (2)

“ **Art. 14. - Sanctions**

1 - L'étudiant qui ne respecte pas les règles ainsi que les directives ou les consignes de la HEIG-VD, [...] est passible des sanctions disciplinaires suivantes :

1. l'avertissement ;

2. l'exclusion temporaire ;

*3. **l'exclusion de la filière, voire du domaine** si les règlements du domaine le prévoient.*

”

Sanctions possibles en cas de tricherie (3)

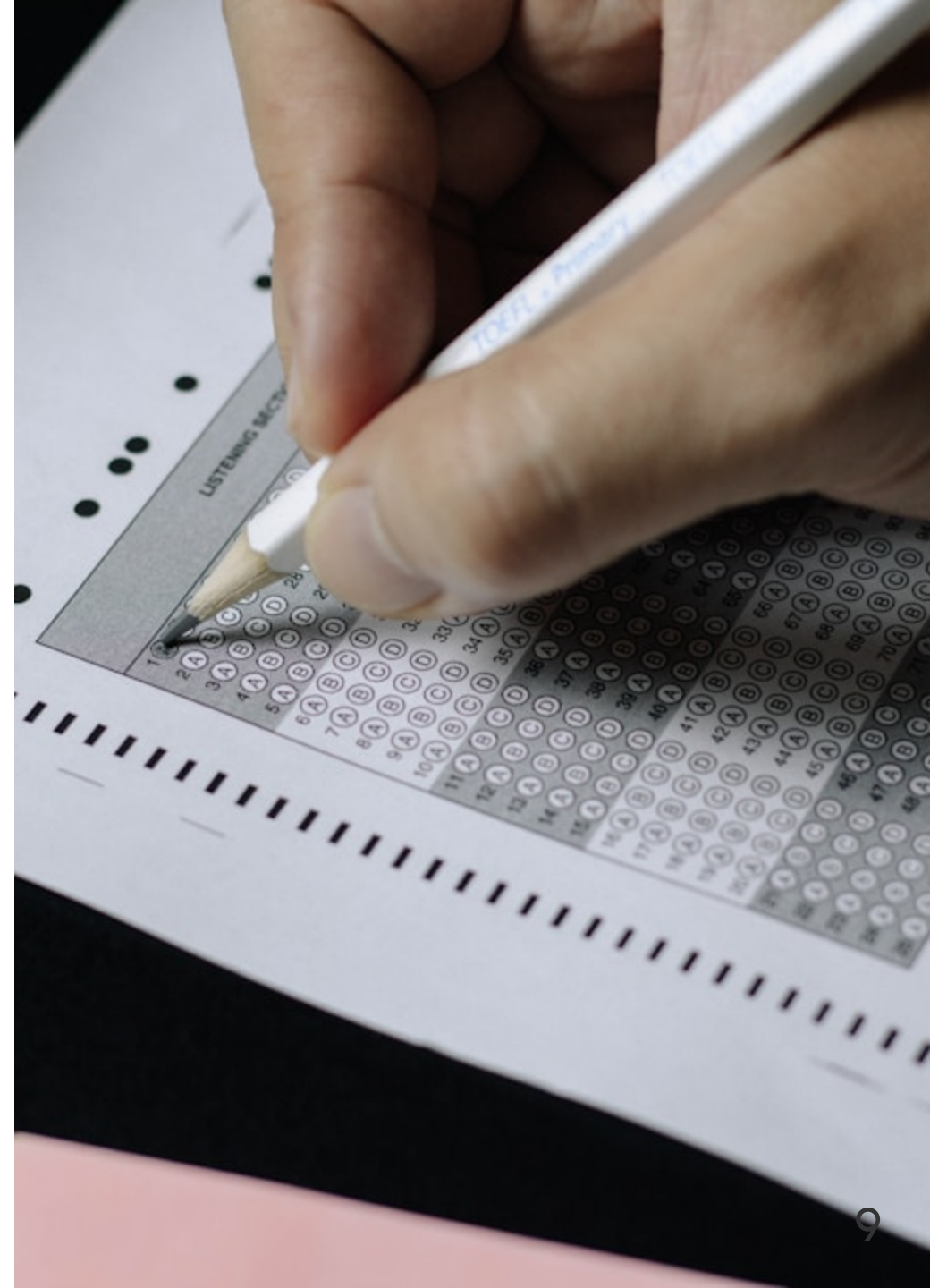
Les personnes qui surveilleront l'évaluation sont informées des règles d'évaluation et des sanctions possibles en cas de triche.

Elles sont en charge de surveiller le bon déroulement de l'évaluation et de signaler les éventuels cas de triche. **Aucune tolérance ne sera accordée en cas de triche avérée ou de doute sur la bonne conduite de l'évaluation.**

Vous avez travaillé dur pour arriver jusqu'ici et nous avons confiance en vos capacités à réussir cette évaluation. **Ne prenez pas le risque de nous décevoir et/ou de vous faire renvoyer.**

Comment se préparer ?

- Relire les supports de cours avec leurs objectifs respectifs.
- Utiliser ces objectifs pour valider vos acquis.
- Refaire les exercices.
- Poser des questions si nécessaire.
- [Accéder à l'évaluation de démo](#)
pour prendre en main la
plateforme d'évaluation en ligne
(Eval)



Calcul de la note finale de l'unité d'enseignement

La note finale de l'unité d'enseignement est calculée en combinant les notes suivantes :

$$\text{Note finale} = \text{Note de l'évaluation} * 0.4 + \text{Note du projet libre} * 0.6$$

Questions

Est-ce que vous avez des questions ?

Sources

- [Illustration principale](#) par [Richard Jacobs](#) sur [Unsplash](#)
- [Illustration](#) par [Aline de Nadai](#) sur [Unsplash](#)
- [Illustration](#) par [Nguyen Dang Hoang Nhu](#) sur [Unsplash](#)